ordres. Ce ne fut toutefois qu'avec peine qu'il parvint à la prêtrise. Car, dans l'impossibilité de produire son extrait de naissance, il fallut y suppléer par des enquêtes juridiques qui, sans déterminer précisément son âge, établirent au moins qu'il avait bien celui que l'Eglise a prescrit pour le sacerdoce.

Il l'avait sans doute beaucoup au-delà, puisque, se croyant déjà âgé de 25 ans quand il entra parmi nous en 1677, il ne fut ordonné prêtre au plus tôt que 15 ans après, attendu encore qu'au mois d'août 1692, je vois sur nos registres que, n'étant que diacre, il est destiné à recevoir la prêtrise à l'ordination prochaine, c'est-à-dire au mois de septembre suivant (1).

Dans ces 15 années qu'il passa dans l'Oratoire, il se remit sérieusement à l'étude, et il en fit de bonnes et de sérieuses à Saint-Magloire et à Saumur, où il fut envoyé successivement après son année d'Institution (2).

Il fit tant de progrès dans celle de la philosophie et de la théologie qu'il fut bientôt en état de les enseigner (3). Car, pour les basses classes et les belles-lettres, il était trop avancé en âge pour le faire passer par là, quoiqu'il fût en état de les professer avec distinction, ayant l'esprit cultivé par une érudition choisie. Je ne crois pas pourtant qu'il ait été fort employé à enseigner ces autres sciences plus sérieuses et plus de son goût, quoique son historien ne lui donne d'autre occupation parmi nous tout le temps qu'il y a été; jusqu'à nous faire entendre qu'il ne fut obligé de les quitter et en même temps l'Oratoire, que parce qu'il ne pouvait plus continuer un si fatigant exercice.

L'attrait du séjour de Paris et la liaison particulière qu'il forma dans la Congrégation avec M. l'abbé Bignon, devenu son confrère et le nôtre en 1684, ne lui permirent point de

(1) *Registre du Conseil d'août 1692.*

(2) *Ibidem*, septembre 1678 et septembre 1679.

(3) *Histoire de l'Académie.*

se prêter à un emploi, qu'il ne pouvait exercer que dans les provinces. Je vois qu'en 1687, ses supérieurs se plaignaient qu'il se produisait trop dans le monde, et qu'il courait trop (1); qu'en 1689, le Père de Sainte-Marthe pour arrêter le cours de cette dissipation, qu'on lui reprochait, voulait l'envoyer en province (2); que le président de Maniban et l'abbé Pybrac voulurent parer le coup en demandant grâce pour lui. Il paraît, par leurs lettres d'intercession, qu'ils le regardaient comme un homme d'esprit et de mérite, et qu'ils en faisaient grand cas. Mais je ne sais s'ils y réussirent, le trouvant destiné au mois de juillet 1689 à faire la philosophie à Riom (3). Je le vois encore à Langres en 1692 (4) et puis il ne paraît plus.

Quand il nous eut quittés, il se retira au séminaire des Bons-Enfants (5). La prédication y devint pour lui l'objet d'un délassement chrétien, non seulement par le zèle et le talent qu'il se sentait pour l'instruction des fidèles, mais plus encore par l'habitude qu'il avait contractée à débiter les réflexions les plus sublimes sur les matières qui sont le moins soumises à nos sens.

Les lettres eurent aussi une bonne partie de son loisir. Il fut reçu en 1701 associé de l'Académie des Belles-lettres, lors de son renouvellement. En 1705, il eut la place de pensionnaire de M. Pavillon ; et, peu après, il obtint une autre pension sur le sceau, comme examinateur de livres.

Il était généralement chéri et estimé de ses confrères pour la douceur et la facilité de ses mœurs, pour son exactitude à remplir ses devoirs, pour l'extrême modestie avec laquelle il parlait des choses qu'il savait le mieux, la circonspection et les ménagements qu'il observait en donnant les conseils

(1) *Lettre du Conseil au Confrère de la Marque* de juillet 1687.

(2) *Lettre de Sainte-Marthe* de Mars 1689.

(3) *Registre du Conseil* de juillet 1689.

(4) *Ibid.* août 1692.

(5) *Histoire de l'Académie.*

les plus utiles, la sincère docilité avec laquelle il recevait jusqu'aux avis les plus indifférents. Il était si peu amoureux de ses productions qu'il n'a jamais voulu souffrir qu'on imprimât rien sous son nom, sinon un

Recueil de diverses dissertations de M. Huet en 2 volumes in-12, qu'il a orné d'une grande préface de sa façon, parce qu'il fallut qu'il les adoptât en quelque manière pour faire consentir ce savant prélat à les vouloir donner au public.

Ce n'est pas que l'abbé de Tilladet ne fût en état de fournir assez abondamment de son cru. Entre les différentes pièces, qui ont servi à payer son tribut à l'Académie, on conserve particulièrement les suivantes dans ses registres :

Une *Dissertation sur le culte de Jupiter tonnant*. Elle est imprimée au 3me tome des Mémoires de son Académie, page 10.

Un *Traité de l'éducation de la jeunesse à Sparte*.

Des *Réflexions sur l'ambassade de Philon, juif, à Caligula*.

D'autres *Réflexions sur le caractère de quelques historiens*.

Un *Discours sur la majesté du Sénat Romain*.

Un autre *Discours sur les conditions requises par les lois pour obtenir les honneurs du triomphe dans la République*.

Un autre *Discours sur les allocutions ou harangues militaires des Empereurs*. Il est au Tome I des Mémoires de la dite Académie page 240.

Des *Recherches sur la véritable signification du mot Beneficium dans les titres de la 1re et de la seconde race de nos rois*.

D'autres *Réflexions sur les esclaves français*.

D'autres *Réflexions sur les devoirs des Ambassadeurs et des mandataires*.

Il est assez surprenant que M. de Boze ait oublié dans cette énumération cette dissertation qu'il rapporte (1) lui-même tout entière de M. l'abbé de Tilladet :

Dissertation au sujet de quelques endroits de Tacite et de

(1) *Histoire de l'Académie*, tome 2.

Velleius Paterculus, où ces deux auteurs paraissent entièrement opposés sur les mêmes faits. Elle tient depuis la page 352 jusqu'à la page 366, et roule sur le portrait différent que ces deux historiens ont fait de Tibère.

Tous ces sujets, il semblait les avoir tous choisis pour y allier plus aisément l'érudition aux traits d'une morale et d'une métaphysique spécieuse, qu'il ne perdait jamais de vue, et qu'il plaçait souvent jusque dans sa conversation la plus ordinaire, quelque peu métaphysiciens que fussent ses auditeurs. Quelquefois il s'y laissait intérieurement entraîner au point d'oublier tout ce qui était autour de lui et de tomber dans des distractions singulières, dont il ne se disculpait qu'en les avouant encore plus facilement qu'on ne pouvait les lui reprocher.

Rien n'égalait la simplicité de ses manières, sa droiture, sa bonté, son dévouement pour ses amis. C'est peu de dire qu'il était officieux, très bienfaisant ; il faut ajouter qu'au mépris de toute politique, il l'était à l'excès ; que sur la première recommandation, on le voyait en mouvement ; qu'il ne craignait point de quitter ses affaires pour rendre le moindre service, ni d'user son crédit auprès des personnes les plus respectables en l'employant pour quiconque lui témoignait en avoir besoin.

On prétend que, par trop d'application aux sciences abstraites, il a abrégé ses jours. Le livre de *L'action de Dieu sur les créatures* faisait grand bruit dans le monde, les premières années qu'il parut. M. de Tilladet voulut en peu de temps l'approfondir, en faire l'analyse et y joindre ses réflexions. Ce travail précipité le jeta dans un épuisement, dont il ne put revenir ; et divers autres accidents s'y étant mêlés, il mourut enfin à Versailles le 15 juillet 1715, âgé d'environ 65 ans.

Batterel IV 317-323

XXV. — Le Père Jean-Marie de la Marque De Tilladet

De l'Académie des Belles-Lettres

Entré en 1677.—Sorti en 1692. Mort en 1715

Le Père de Tilladet, fils de François de la Marque, gentilhomme de la Chambre, et d'Angélique Rivières (1), naquit, selon les mémoires imprimés de l'Académie des Belles-Lettres, (2) au château de Tilladet, en Armagnac, ou plutôt, selon sa propre déclaration qu'il en donna ici à Gondrin, diocèse d'Auch, vers l'an 1650 ou 1651 (3). On ne sait, il disait ne savoir pas lui-même plus précisément la date de sa naissance, parce que les registres de sa paroisse avaient été brûlés pendant les troubles; qu'il avait d'ailleurs perdu de très bonne heure son père et sa mère; et qu'enfin il était sorti de son pays dans un âge, où sa chronologie ne l'embarrassait guère (4).

La maison de Lamarque, dont il était, est la même que celle de Morca, l'une des meilleures du Béarn, qui avait 6 branches. Il était donc parent du fameux M. de Marca, archevêque de Paris. Ceux de sa branche n'avaient changé la terminaison de leur nom qu'afin de le franciser. La maison de Rivières, dont était sa mère, ne diffère pas non plus de Ribeyra, dont il y a une branche considérable établie en Espagne.

Il fit ses humanités et un cours de philosophie à Auch,

(1) Registre de l'Institution de Paris.

(2) de Boze, Hist. de l'Acad. royale des Inscriptions. T. III, p. 44

(3) Registre de l'Institution de Paris.

(4) de Boze, ibid.

Bicaïs = L'Oratoire de France [Copie de la Bibl. Nle, T. I, p. 415.
Mss. d'Aix, T. I p. 532.

Jean Bte de Lagrange, fils d'un conseiller au Parlement de Metz, naquit à Paris en 1641 et fut reçu dans l'Oratoire en 1660. Les talents qu'on lui reconnut le firent employer pendant plusieurs années à enseigner la philosophie à Montbrison et au Mans et la théologie à Troyes. Après quoi il alla demeurer dans la maison de Paris qu'il quitta en 1680 pour prendre possession de la cure de Chartres près de Paris.

Ce Père, s'étant infatué de l'ancienne philosophie et souffrant de la voir tomber dans l'oubli et le discrédit, en prit la défense avec beaucoup de zèle dans un livre qu'il publia sous ce titre, avant sa sortie de l'Oratoire :

(1 Les principes de la philosophie contre les nouveaux philosophes Descartes, Rohault, Gassendi, ~~Regis~~ Régius, le P. Maignan etc, par le R.P. Jean Bte de Lagrange, prêtre de l'Oratoire, Paris, chez G. Josse, 1675 in 12 de ~~plus de 600 pages~~ (11 ffnn) - 611 pages.

Il prétendait prouver dans cet ouvrage les principes de la philosophie que l'on enseignait depuis six cents ans dans toutes les académies de l'Europe et montrer la fausseté des opinions de Descartes, Gassendi, etc.

(2 Traité des éléments et des météores contre Descartes, Rohault, Gassendi et le P. Maignan Paris, 1679, in 12.

Le P. de Ste Marthe, ayant vu cet ouvrage, jugea qu'il n'était propre qu'à perpétuer les disputes philosophiques qui troublaient les écoles ; en conséquence il refusa à l'auteur la permission de le faire imprimer ; ce qui le dépita et l'engagea à accepter le bénéfice qu'on lui offrit sur ces entrefaites.

Les Principes de la philosophie furent vivement critiqués dans le Journal des savants de 1675

Dans un Catalogue de livres, à la fin de cette année 1675, on dit que la critique de l'ouvrage du P. de La Grange est sous presse. Je ne l'ai pas rencontrée

C'est sans doute pour répondre à cette critique qu'il composa le Traité des éléments (1679)

Le 2 août 1679, le conseil ordonna que cet ouvrage serait examiné avant de paraître. Peut-être refusa-t-on la permission d'imprimer. C'est alors que de La Grange sortit de l'Oratoire et fit paraître son livre. D'ailleurs, depuis qq temps il avait manifesté le désir d'accepter une cure qu'on lui offrait. C'était celle de Chartres, près de Paris

selon les mémoires cités ci-dessus ; mais nos mémoires domestiques semblent en ceci d'autant plus croyables que c'est lui-même qui nous dictait en ayant le souvenir encore récent, qu'il avait fait ses études d'humanités à Condom, et sa philosophie aux Jacobins d'Agen (1).

De là il passa à l'académie de Toulouse et de l'académie à l'armée où il fit deux campagnes : l'une, dans l'arrière-ban ; l'autre, à la tête d'une compagnie de cavalerie (2).

La paix de Nimègue suspendit l'ardeur du jeune guerrier, continue l'histoire de l'académie ; mais ne lui déplaise, cela n'est pas juste et exact. Ce ne fut pas la paix de Nimègue qui fit mettre bas les armes à M. de Tilladet et prendre le parti de se retirer parmi nous, puisqu'il est sûr, par nos livres, ~~(rég. instit. Paris)~~ qu'il se présenta et fut reçu à l'institution de Paris, se disant alors âgé de 25 ans, le 21 juillet 1677, un an entier avant cette paix qui, selon le Père Daniel (3), n'est que du 10 août 1678. Mais je ne contesterai point à M. de Roze ce qu'il ajoute que le dérangement où il trouva ses affaires domestiques à son retour dans la province, ébranla fort sa première vocation aux armes ; division de famille, dettes, procès, réparation, tout vint l'accabler, dit-il, et sembla concourir à le dégoûter non-seulement du genre de vie qu'il avait embrassé, mais encore du monde.

Il vendit la terre de Tilladet, qui faisait presque tout son bien. Une partie du prix servit à dégager l'autre, qu'il mit à fonds perdu pour se faire un fonds plus fort et plus indépendant, n'ayant d'ailleurs personne autre de la branche de sa famille à qui, selon la nature et les lois, il dût le laisser. Il vint à Paris, où étant à portée de choisir la retraite la plus convenable, il entra dans l'Oratoire, et y prit les

(1) Registre de l'Institution de Paris.

(2) de Roze.

(3) Daniel, Hist. de France, t. VII.

ordres. Ce ne fut toutefois qu'avec peine qu'il parvint à la prêtrise. Car, dans l'impossibilité de produire son extrait de naissance, il fallut y suppléer par des enquêtes juridiques qui sans déterminer précisément son âge, établirent au moins qu'il avait bien celui que l'Eglise a prescrit pour le sacerdoce.

Il l'avait sans doute beaucoup au-delà, puisque, se croyant déjà âgé de 25 ans quand il entra parmi nous en 1677, il ne fut ordonné prêtre au plus que 15 ans après, attendu qu'au mois d'août 1692, je vois sur nos registres que, n'étant encore que diacre, il est destiné à recevoir la prêtrise à l'ordination prochaine, c'est-à-dire au mois de septembre suivant (1).

Dans ces 15 années qu'il passa dans l'Oratoire, il se remit sérieusement à l'étude, et il en fit de bonnes et de sérieuses à Saint-Magloire et à Saumur, où il fut envoyé successivement après son année d'institution (2).

Il fit tant de progrès dans celle de la philosophie et de la théologie qu'il fut bientôt en état de les enseigner (3). Car, pour les basses classes et les belles lettres, il était trop avancé en âge pour le faire passer par là, quoiqu'il fût en état de les professer avec distinction, ayant l'esprit cultivé par une érudition choisie. Je ne crois pas pourtant qu'il ait été fort employé à enseigner les autres sciences plus sérieuses et plus de son goût, quoique son historien ne lui donne d'autre occupation parmi nous tout le temps qu'il y a été; jusqu'à nous faire ent nt qu'il ne fut obligé de les quitter et en même temps l'Oratoire, que parce qu'il ne pouvait plus continuer un si fatigant exercice.

L'attrait du séjour de Paris et la liaison particulière qu'il forma dans la Congrégation avec M. l'abbé Bignon, devenu son confrère et le nôtre en 1684, ne lui permirent point de

(1) *Registre du Conseil d'août 1692.*

(2) *Ibidem*, septembre 1678 et septembre 1679.

(3) *Histoire de l'Académie.*

se prêter à un emploi qu'il ne pouvait exercer que dans les provinces. Je vois qu'en 1687, ses supérieurs se plaignaient qu'il se produisait trop dans le monde, et qu'il courait trop (1); qu'en 1689, le Père de Sainte-Marthe pour arrêter le cours de cette dissipation, qu'on lui reprochait, voulait l'envoyer en province (2); que le président de Manbay et l'abbé Pybrac voulurent parer le coup en demandant grâce pour lui. Il paraît, par leurs lettres d'intercession, qu'ils le regardaient comme un homme d'esprit et de mérite, et qu'ils en faisaient grand cas. Mais je ne sais s'ils y réussirent, le trouvant destiné en 1689 à faire la philosophie à Riom (4). Je le vois encore à Langres en 1692 (4) et puis il ne paraît plus.

Quand il nous eut quittés, il se retira au séminaire des Bons-Enfants (5). La prédication y devint pour lui l'objet d'un délassement chrétien, non seulement par le zèle et le talent qu'il se sentait pour l'instruction des fidèles, mais plus encore par l'habitude qu'il avait contractée à débiter les réflexions les plus sublimes sur les matières qui sont le moins soumises à nos sens.

Les lettres eurent aussi une bonne partie de son loisir. Il fut reçu en 1701 associé de l'Académie des Belles-lettres, lors de son renouvellement. En 1705, il eut la place de pensionnaire de M. Pavillon ; et, peu après, il obtint une autre pension sur le sceau, comme examinateur de livres.

Il était généralement chéri et estimé de ses confrères pour la douceur et la facilité de ses mœurs, pour son exactitude à remplir ses devoirs, pour l'extrême modestie avec laquelle il parlait des choses qu'il savait le mieux, la circonspection et les ménagements qu'il observait en donnant les conseils

(1) *Lettre du Conseil au Confrère de la Marque* de juillet 1687.
(2) *Lettre de Sainte-Marthe* de Mars 1689.
(3) *Registre du Conseil* de juillet 1689.
(4) *Ibid.* août 1692.
(5) *Histoire de l'Académie.*

les plus utiles, la sincère docilité avec laquelle il recevait jusqu'aux avis les plus indifférents. Il était si peu amoureux de ses productions qu'il n'a jamais voulu souffrir qu'on imprimât rien sous son nom, sinon un *Recueil de diverses dissertations de M. Huet* en 2 volumes in-12, qu'il a orné d'une grande préface de sa façon, parce qu'il fallut qu'il les adoptât en quelque manière pour faire consentir ce savant prélat à les vouloir donner au public.

Ce n'est pas que l'abbé de Tillafdet ne fût en état de fournir assez abondamment de son cru. Entre les différentes pièces, qui ont servi à payer son tribut à l'Académie, on conserve particulièrement les suivantes dans ses registres :

Une *dissertation sur le culte de Jupiter tonnant*. Elle est imprimée au 3me tome des Mémoires de son Académie, page 10.

Un *traité de l'éducation de la jeunesse à Sparte.*

Des *réflexions sur l'ambassade de Philon, juif, à Caligula.*

D'autres *réflexions sur le caractère de quelques historiens.*

Un *Discours sur la majesté du Sénat Romain.*

Un *autre discours sur les conditions requises par les lois pour obtenir les honneurs du triomphe dans la République.*

Un autre *discours sur les allocutions ou harangues militaires des Empereurs*. Il est au Tome I de ladite Académie page 240.

Des *Recherches sur la véritable signification du mot Beneficium dans les titres de la 1re et de la seconde de nos rois.*

D'autres *réflexions sur les esclaves franfais.*

D'autres *réflexions sur les devoirs des Ambassadeurs et des mandataires.*

Il est assez surprenant que M. de Boze ait oublié dans cette énumération cette dissertation qu'il rapporte (1) lui-même tout entière de M. l'abbé de Tilladet :

Dissertations au sujet de quelques endroits de Tante et de

(1) Histoire de l'Académie, tome 2.

Velleins Paterculus, où ces deux auteurs paraissent entièrement opposés sur les mêmes faits. Elle tient depuis la page 352 jusqu'à la page 366, et roule sur le portrait différent que ces deux historiens ont fait de Tibère.

Tous ces sujets, il semblait les avoir tous choisis pour y allier plus aisément l'érudition aux traits d'une morale et d'une métaphysique spécieuse, qu'il ne perdait jamais de vue, et qu'il plaçait souvent jusque dans sa conversation la plus ordinaire, quelque peu métaphysiens que fussent ses auditeurs. Quelquefois il s'y laissait intérieurement entraîner au point d'oublier tout ce qui était autour de lui et de tomber dans des distractions singulières, dont il ne se disculpait qu'en les avouant encore plus facilement qu'on ne pouvait les lui reprocher.

Rien n'égalait la simplicité de ses manières, sa droiture, sa bonté, son dévouement pour ses amis. C'est peu de dire qu'il était officieux, très bienfaisant ; il faut ajouter qu'au mépris de toute politique, il était à l'excès ; que sur la première recommandation, on le voyait en mouvement, qu'il ne craignait point de quitter ses affaires pour rendre le moindre service ni d'user son crédit auprès des personnes les plus respectables en l'employant pour quiconque lui témoignait en avoir besoin.

On prétend que, par trop d'application aux sciences abstraites, il a abrégé ses jours. Le livre de *faction de Dieu sur les créatures* faisait grand bruit dans le monde, les premières années qu'il parut. M. de Tilladet voulut en peu de temps l'approfondir, en faire l'analyse et y joindre ses réflexions. Ce travail précipité le jetta dans un épuisement, dont il ne put revenir ; et divers autres accidents s'y étant mêlés, il mourut enfin à Versailles le 15 juillet 1716, âgé d'environ 65 ans.

Etienne de La Marre

Prêtre de l'Oratoire

Entré : 1624

Né à Montereau sur Yonne (S. et Marne), le 21 février 1597

Mort à Clermont (Puy de Dôme), le 21 mars 1686

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
p. de l'Oratoire

Voir : Cloyseault, Ménologe, p. 165.

Adry, t. IV, p. 26

t. V, p. 64

Bonardi, p. 465.

Abbé Julien : Histoire de la paroisse N.D. de la Dalbade, Toulouse, 1891, p. 283.

Delamarre

20 juin 1624

1625 - 1627 enseigne 3 ans la théologie à Paris aux jeunes confrères

1628 à Toulouse

7 sept. 1630 à 1632 curé de la Dalbade à Toulouse

1632 à Condom

1634 député à l'assemblée supérieur de Chalon sur Saône

8 oct 1634 prêchera à Saumur l'avent

mardi 25 avril 1635 ira supérieur à Marseille

14 oct. 1635 prêchera avent et carême à Béziers

22 aout 1636 " " " à Pézenas

1638 à Orléans

6 oct 1638 le P. Delamarre qui est à Orléans se préparera pour l'avent et le carême à Clermont

1639 à Clermont

1641 à Clermont

1644 " supérieur et théologal de la cathédrale

prêche à Avignon avec succès l'avent 1644 et le carême 1645

Dimanche 20 sept 1648 Périer fait sur les tours de N. D. de Clermont avec le P. Delamarre l'expérience du vide

Curriculum vitae

21 février 1597	né à Montereau sur Yonne (S. et Marne)
20 juin 1624	entré prêtre à l'Oratoire à Paris
1625 - 1627	enseigne 3 ans la théologie à Paris aux jeunes confrères
1628	à Toulouse, à la Dalbade
7 sept 1630 - 1632	curé de la Dalbade à Toulouse
fin 1632	envoyé à Condom
sept 1634	Député à l'Assemblée en qualité de supérieur de Chalon-sur-Saône
8 octobre 1634	prêchera l'Avent à Saumur
mardi 25 avril 1635	ira supérieur à Marseille
14 octobre 1635	prêchera l'Avent 1635 et le carême 1636 à Béziers
22 août 1636	" " 1636 et " 1637 à Pézenas
1638	il est à Orléans
6 octobre 1638	il se préparera pour l'avent 1638 et le carême 1639 à Clermont
1639	à Clermont
1641	"
1644	" supérieur et théologal à la cathédrale prêche avec succès à Avignon l'avent 1644 et le carême 1645
Dimanche 20 sept 1648	Périer et le P. Delamare refont sur les tours de la cathédrale de Clermont l'expérience du vide.
	reste à Clermont
21 mars 1686	Sa mort à Clermont à 90 ans le plus ancien de la Con, ayant vécu sous 5 généraux.

Le Père Etienne de La Marre

M. M. 608 page 13 =

Le Père Etienne de La Marre, du diocèse de Sens, est entré prêtre en la Congrégation le 20 juin 1624

M. M. 607, 1r catalogue N. 630 =

Etienne de la Marre, de Sens, entré prêtre en 1624, mort en 1686.

Listes des assemblées =

1641	Clermont	
1644	"	Supérieur
1648	"	
1651	"	
1654	"	
1658	"	
1661	"	
1663	"	
1666	"	
1669	"	
1672	"	
1675	"	
1678	"	
1681	"	
1684	"	
1685	"	

Nécrologe =

Décédé à Clermont le 21 mars 1686. Il était le plus ancien de la Congrégation où il a donné de grandes et continuelles marques de sa piété et de son affection pour l'Oratoire dans tous les emplois de supérieur, de prédicateur et de théologal de la cathédrale de Clermont. Il était bienfaiteur de la maison où il est mort, comme il avait vécu, avec les sentiments d'un saint prêtre de l'Oratoire.